



LA PEPINIERE DES DEUX PLATEAUX

08 BP1387 ABIDJAN O8

Tél : (+225) 27.22.41.33.38 / 07.77.88.28.76 / 27.22.41.56.73

Mail : lapepinieredesdeuxplateaux@gmail.com
pepiniere@aviso.ci

Facebook : @lapepinieredeuxplateaux

Site : <http://lapepinieredeuxplateaux.com>



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte Rendu du Conseil d'école du Vendredi 12 Novembre 2021

Nous avons tenu le **vendredi 12 Novembre dernier**, le premier Conseil d'école de la Pépinière des II Plateaux, auquel ont participé, des membres de la Direction, des enseignants et des parents délégués.

Approbation de l'ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance-Approbation de l'ordre du jour

- 1- Installation du nouveau conseil
- 2- Point sur la rentrée (Organisation pédagogique et fonctionnement de l'école)
- 3- Projets
- 4- Règlement intérieur
- 5- Calendrier scolaire 2021-2022
- 6- Travaux réalisés
- 7- Divers

Cette réunion a été introduite par la présentation Mr Charles, intervenant au niveau des activités péri scolaires à la Pépinière et Lauréat depuis le 05 Novembre 2021, du prix d'excellence 2020 du meilleur projet Innovant dans le domaine du numérique avec la création de la version numérique du jeu de Tech tech Ball.

Il faut souligner que l'intervenant, avec d'autres collègues est à l'origine de la création de plusieurs jeux numériques tels que, le City (Monopoly) ou une autre version du Ludo.

Vous pouvez explorer le site de "Perfect Game Studio" pour connaître les jeux numériques proposés par la structure de Mr Charles.

Nous sommes ensuite passés à l'annonce de l'ordre du jour de ce Conseil.

I / Installation et présentation du Conseil d'école :

Présentation : Le conseil d'école est composé de membres de la Direction, 15 enseignants, 15 parents d'élèves et en principe, un représentant de l'inspection de la zone. Le mandat du Conseil d'école est d'une année jusqu'à l'élection du prochain Conseil, et tient trois réunions par année, soit une réunion par trimestre sauf cas exceptionnel qui nécessiterait de convoquer une réunion exceptionnelle.

L'ordre du jour de la réunion du Conseil est transmis aux membres 8 jours avant le Conseil et le procès-verbal est envoyé après chaque conseil.

Le rôle et les fonctions du Conseil :

Sont essentiellement :

- Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

- Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école.
- Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :
 - les actions pédagogiques et éducatives,
 - le calendrier scolaire
 - les conditions d'intégration des enfants handicapés,
 - les activités périscolaires,
 - l'hygiène scolaire,
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
 - le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

II / Point sur la rentrée scolaire

▪Présentation des classes et effectifs

31 classes et 716 élèves, avec 262 nationaux, 242 français dont 130 boursiers, et 212 autres nationalités.

230 à la maternelle et 486 à l'élémentaire

Les classes comportent maximum 25 élèves par classes.

- Dans l'ensemble, la rentrée s'est bien passée,
- Visite de Monsieur CARIO, chef de secteur Afrique
- Nouveau conseiller pédagogique : Ludovic Saettel

▪ **Des activités pédagogiques complémentaires "APC"** sont dispensées pour les élèves en difficultés, les **mardis et jeudis** aux heures suivantes :

Pour les maternelles de 12h à 12H30

Pour les classes élémentaires, de 13H à 13H30.

NB : La cantine est exceptionnellement prévue pour ces cas.

- Enfant à besoin éducatif particulier : un **suivi est assuré pour ces enfants "EBEP"** :

Nous avons 21 élèves en situation d'handicap, avec AVS et 3 autres en attente de diagnostic.

55 élèves bénéficient d'un **PAI projet d'accueil personnalisé** pour faire face aux problèmes de Santé des enfants à l'école.

▪ **Résultat des évaluations nationales :**

Les résultats des évaluations nationales de nos élèves sont globalement bons.

Niveau CP : les résultats sont très bons pour le Français, en Mathématiques également sauf au niveau de la visualisation et de la schématisation des problèmes.

Niveau CE1 : bons résultats également en Français sauf en lecture compréhension et lecture à voix haute ; en mathématiques, bons résultats sauf la schématisation et le placement des nombres sur une ligne numérique.

Concernant le plan de formation des enseignants : Il faut souligner que cette année les stages de formation des enseignants reprennent sur Abidjan.

NB : la Côte d'Ivoire a rejoint depuis 2ans maintenant, la zone Afrique Centrale (ZAC) ; elle comporte les pays suivants : la Côte d'Ivoire, le Togo, le Benin, le Niger, le Gabon, le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

Nous avons reçu ce mois de Novembre, la visite du nouveau conseiller Pédagogique de la Zone Afrique Mr CARRO.

III / Projets

1- Présentation des différents axes du projet d'école pour cette année :

Axe 1 : Améliorer les résultats scolaires dans les fondamentaux

Axe 2 : Développer éducation au développement durable

Axe 3 : Favoriser l'inclusion dans une logique de parcours

Axe 4 : Travailler ensemble pour la réussite de tous.

2- Projet AEFÉ monde : un livre du monde « Momo et Lolotte », qui permet une découverte du monde, de l'environnement des enfants à travers des histoires à créer.

Projet de zone : défi technologique « laver l'eau »,

*Jeu d'échec,

*Projet Socrate : débat philosophique,

*Semaine des mathématiques.

Projet Abidjan : Un livre un Slam qui consiste à inventer un slam sur un livre

Projets d'école : Boulier, correspondance scolaire, défis Maths, concours de dictée, recup'art, tri sélectif.

3- Les manifestations prévues : Carnaval le vendredi 18 février 2022, la semaine de la terre du 18 au 23 Avril 2022, la fête de l'école date proposée : le samedi 23 Avril 2022.

La rencontre parents Enseignants est Prévüe le Samedi 11 décembre 2021, pour les classes de l'élémentaire (CP-CM).

Samedi 29 janvier 2022 pour les maternelles.

IV / Règlement Intérieur

Nous sommes ensuite passés à la relecture et approbation du règlement intérieur, avec un débat sur quelques points, notamment la célébration des anniversaires à l'école du CP au CM, Nous notons quelques réaménagements pour une meilleure organisation et fonctionnement de l'école. (Voir règlement intérieur).

Par exemple : Afin de perturber le moins possible les activités scolaires, les anniversaires seront regroupés et fêter une fois par mois, dans l'après-midi du dernier vendredi du mois, pour les classes du CP au CM.

A ce point, les parents souhaitent que les anniversaires se poursuivent jusqu'au CM2.

Après discussion, Monsieur KOMENAN souhaite qu'une réflexion plus profonde soit menée afin de trouver une réponse adéquate à la préoccupation des parents.

Nous avons aussi évoqué les conditions et horaires des heures d'études payantes auprès des enseignants.

V/ Calendrier Scolaire 2022- 2023

Le calendrier scolaire 2022 nous sera communiqué dans le mois de décembre.

Semaine de 4 jours lundi, mardi, jeudi, vendredi maintenue.

Le conseil a également approuvé qu'après la fête de l'ascension (jeudi) qu'il y est un pont afin de permettre aux personnels de reprendre le travail le lundi qui suit, mais avec un rattrapage un mercredi.

Le vendredi 17/12, pour les vacances de Noël, la journée continue est prévue.

VI /Travaux réalisés

Nous avons listé les récents travaux réalisés au sein de l'école :

- Baies vitres teintées qui permettent une meilleure insonorisation et plus de fraîcheur.
- Equipement d'une salle de motricité
- Aménagement d'une salle de bibliothèque pour la maternelle
- Réalisation d'un hangar de gymnastique, qui fait office de cantine pour les petits
- Aménagement d'une salle de musique
- Aménagement de trois salles d'anglais avec des équipements qui se mettent en place progressivement
- Projet de programmation robotique en cours

Une psychologue et orthophoniste sont disponibles à l'école, sur rendez-vous.

VII / Divers

Pas de point de divers.

Les 2 prochains Conseils d'école prévus pour le mois de février ou Mars 2022 et en Juin 2022.

La direction